

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSÉES, DE L'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SANEF

COMMUNE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON A16 / RN42

# AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'urbanisme et en exécution d'un arrêté préfectoral daté du 4 octobre 2018, une concertation publique avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, portant sur le projet d'aménagement de la liaison A16 / RN 42, se déroulera du 29 octobre au 30 novembre 2018 inclus.

Cette concertation concerne la commune de SAINT-MARTIN-BOULOGNE.

Un dossier présentant ce projet, ainsi que des dépliants, seront mis à disposition du public en mairie pendant toute la durée de cette concertation, aux dates et heures d'ouverture au public. Ces documents seront également disponibles sur le site internet suivant : [www.planderelance.sanef.com](http://www.planderelance.sanef.com).

Le public pourra faire part de ses remarques, avis ou questionnements par courrier électronique à l'adresse suivante : [amenagementRN42-A16@sanef.com](mailto:amenagementRN42-A16@sanef.com) ainsi que sur le registre déposé à cet effet en mairie, ou directement à la SANEF par courrier à l'adresse ci-dessous :

SANEF  
Direction de la construction  
Site de Senlis  
Concertation publique RN42-A26  
BP 50073  
60304 SENLIS CEDEX

Les agents de la SANEF tiendront deux points de rencontre en mairie de SAINT-MARTIN-BOULOGNE ( 313, route de Saint-Omer) les mercredi 7 novembre 2018, de 14h00 à 17h30 et le vendredi 23 novembre 2018, de 14h00 à 17h30.

Au terme de cette concertation, un bilan indiquant les mesures jugées nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux enseignements issus de cette concertation sera dressé et rendu public.